

## LA RELÈVE SYNDICALE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Par Julie Mosetti

La dernière rencontre biennale de réflexion en condition féminine de la FTQ, les 12 et 13 septembre 2017 a réuni environ 225 femmes. Sous le thème « Faisons partie du changement », le constat était clair : les femmes doivent être unies. Nos différences ne sont pas un obstacle, mais la clé de notre force. Peu importe notre classe économique, notre orientation sexuelle, notre religion, notre origine ou notre âge.

Ainsi, la relève syndicale est très importante pour assurer la pérennité de l'organisation en créant des ponts entre les générations. Il est important de bien préparer la relève et d'inclure un nombre croissant de jeunes dans les instances syndicales. Pourtant, le comité des jeunes de la FTQ, est l'un des 4 comités où la présence des femmes est la plus faible<sup>1</sup>. Le mandat de ce comité est de conseiller la FTQ sur les questions touchant les jeunes, notamment en matière de promotion du syndicalisme, de formation syndicale, d'information, de recrutement, de santé et sécurité et des conditions de vie des jeunes.<sup>2</sup> Demandons-nous quels sont les obstacles à l'intégration des jeunes femmes dans notre structure syndicale. Est-ce la conciliation travail-famille-militantisme, l'attitude des employeurs, le fonctionnement des syndicats? Le Service de la condition féminine de la FTQ a mis sur place l'école des femmes, a multiplié les activités et les méthodes de communication, mais si les contraintes à l'intégration sont majeures, il n'y aura pas de transfert dans l'action! Les femmes seront formées, sensibilisées, mais elles ne seront pas présentes.

Le rapport final sur le portrait des femmes à la FTQ de 2013<sup>3</sup> apportait huit recommandations dont les suivantes qui sont primordiales. Au SEPB-Québec nous pouvons être fières, car nous avons un programme de mentorat pour les jeunes et une femme comme directrice exécutive!

- Que la FTQ soutienne la création de programmes de mentorat dans ses rangs pour les femmes intéressées à occuper des postes de responsabilité.
- Que la FTQ prenne des mesures permettant d'assurer une représentation des femmes proportionnelle à leur présence dans ses effectifs par l'un ou l'autre des moyens suivants: objectifs numériques, postes réservés, alternance hommes/femmes, et autres, et qu'elle incite ses affiliés à faire de même.

---

<sup>1</sup> Rapport du secrétaire général, 31 congrès de la FTQ, 28 novembre au 2 décembre 2016, FTQ

<sup>2</sup> DÉCLARATION DE POLITIQUE JEUNESSE FTQ, adoptée au 26e Congrès de la FTQ, Centre des congrès de Québec, du 26 au 30 novembre 2001

<sup>3</sup> Rapport final sur le portrait des femmes à la FTQ et chez ses affiliés, du 25 au 29 novembre 2013, FTQ

- Que la FTQ incite ses affiliés à s'engager à accentuer la mise en place de mesures facilitant la participation des femmes (adaptation des heures et lieux des réunions, soutien financier pour les libérations et les frais de garde...)

Nous sommes 200 000 femmes à LA FTQ! Nous sommes la plus grande centrale syndicale de femmes! Faisons partie du changement!